

Projet éolien Des Neiges – Secteur sud dans la MRC de La Côte-de-Beaupré

Première partie de l'audience publique du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Complément d'information fourni par Hydro-Québec (à titre de personne-ressource)

Éléments d'information en réponse à la question de Mme Martine Ouellet

L'équipe d'Hydro-Québec souhaite ici fournir des éléments d'information au sujet de la question transmise par écrit et reçue par Hydro-Québec le 8 février 2024.

Hydro-Québec est d'avis que la question n'est pas directement liée au projet éolien des Neiges – Secteur sud, et souhaite ainsi fournir des éléments de contexte explicatifs.

Tel qu'indiqué lors de la première partie de l'audience publique, l'électricité qui serait produite par le parc éolien des Neiges – Secteur sud serait achetée par Hydro-Québec dans ses activités de production, afin de s'ajouter à son portefeuille énergétique qui répond à l'ensemble des besoins :

- Dans ses activités de production, Hydro-Québec répond à plusieurs besoins. Le plus grand client d'Hydro-Québec dans ses activités de production est Hydro-Québec dans ses activités de distribution (pour distribuer de l'énergie partout au Québec), et ce dans un ordre de grandeur d'environ 85 % dans les dernières années.
- Le *Plan d'action 2035 – Vers un Québec décarboné et prospère* prévoit que la consommation actuelle du Québec doublera d'ici 2050. Dans ce contexte, il est raisonnable d'anticiper que la part du portefeuille énergétique d'Hydro-Québec dans ses activités de production qui est destinée au Québec dépassera 85 % et continuera d'augmenter dans les années à venir.
- En résumé, la nouvelle production d'électricité, comme celle qui serait fournie par le parc éolien des Neiges – Secteur sud, servira surtout aux besoins du Québec.

Plus précisément, la nouvelle électricité qui serait produite par le parc éolien des Neiges – Secteur sud n'est pas destinée à servir les deux contrats d'exportation cités dans la question. Les contrats avec New York et le Massachusetts précisent que l'énergie acheminée sera de l'hydroélectricité du Québec, et non pas de l'énergie éolienne. Ainsi, dans les faits, cette nouvelle électricité répondra prioritairement aux besoins du Québec.

En terminant, Hydro-Québec souhaite préciser que nos interconnexions, de manière générale, constituent une des solutions pour la décarbonation et représentent des sources de revenus. En effet, les contrats comme celui avec le Massachusetts ou New York assurent des revenus stables de centaines de millions de dollars annuellement.

Les interconnexions permettent également d'optimiser les réseaux et de mieux gérer les pointes de consommation d'électricité. En effet, les interconnexions avec les réseaux voisins permettent à la fois d'importer et d'exporter. Cette possibilité d'importer nous sert bien, au Québec, en hiver alors que nos besoins sont plus grands en raison du chauffage qui se fait surtout avec de l'électricité.